



Arret maladie salaire

Par aureliia67

Bonjour , je suis actuellement en arrêt maladie suite a ma grossesse , mon employeur me dit qu'il me paye seulement 70% de mon salaire (apparemment nouveau décret) .Est il dans son droit?

J'etais dans le negatif en heures supplémentaires et la aussi il s'est permis de m'enlever ces heures sur le salaire . Est il encore une fois dans son droit ? Merci